





Arrêt	Enquête publique	Approbation
14 // *//		
Vu pour être annexé	Dossier mis à l'enquête	Vu pour être annexé
à la délibération du	publique du 18 mai	à la délibération du
24 février 2020	au 29 iuin 2021	9 mai 2022



Zone urbaine - habitat central des villages

1AU Zone à urbaniser à vocation résidentielle

Secteur encadré par une Orientation

Empreintes de bruits relatives aux infrastructures de transport terrestre (A10 - 300m)

Site d'activité agricole, hors zones urbaines, où les bâtiments peuvent faire l'objet d'un changement de destination au titre de l'article R151.35 du Code de l'Urbanisme